

Paris, le 30 juin 2021

Résultats de l'étude sur les coûts de la crise sanitaire pour les communes d'Ile-de-France – Phase 2

Les résultats de la seconde phase de l'étude sur les coûts de la Covid pour les communes franciliennes ont été annoncés ce mercredi 30 juin lors du Salon de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF). L'effort financier des communes aura des conséquences sur les années suivantes et fait craindre une baisse de leurs investissements dans le contexte de relance.

Réalisée par l'AMIF et ses partenaires La Banque Postale, le cabinet Partenaires Finances Locales et CBG Territoires, cette étude rend compte des impacts de la crise sanitaire sur l'exercice financier 2020 et sur les premiers coûts des centres de vaccination pour les communes d'Ile-de-France.

Globalement, **les recettes de fonctionnement ont baissé de 1,1% pour les communes franciliennes** du fait d'une perte de recette de 360 millions d'euros sur les produits de services et domaines en 2020 liés à la fermeture des services pendant les confinements et à des décisions de stationnement ou de droits de terrasses gratuits. **Les communes de plus de 30 000 habitants ont perdu près du quart de leurs recettes d'occupation du domaine public** par rapport à 2019.

Concernant **le coût des centres de vaccination pour les communes, les dépenses en personnel sont les plus importantes** : certaines communes ont eu à avancer le paiement du personnel médical ; concernant les ressources humaines, les communes et collectivités ont pu redéployer leurs agents du fait de la fermeture de services publics locaux mais doivent de plus en plus recruter. En termes de dépenses matérielles, **l'achat d'équipement a représenté un coût moyen de 30 000 euros par centre**. Des dépenses annexes se sont greffées à l'organisation de la vaccination : des prestations de nettoyage, de gardiennage ou encore de transport des habitants vers les centres.

L'épargne brute des communes a globalement chuté en Ile-de-France. Si les petites communes ont pu voir leur épargne brute augmenter, **elle a baissé de 4,8 % pour les communes de 10 000 à 29 999 habitants et de 7,4 % pour les communes de plus de 30 000 habitants**. Enfin, l'investissement des communes a baissé de 16,4% par rapport à 2019 : **40% des communes interrogées ont déclaré avoir reporté ou abandonné des projets d'investissements en 2020**.

Il ne faut donc pas négliger l'effort financier des communes d'Ile-de-France. De plus, **cet effort financier risque d'être encore plus important en 2021** avec les protocoles sanitaires, la campagne de vaccination mais aussi les **premières conséquences sociales de la crise**. Il est donc impératif que l'effort consenti par les communes soit compensé au mieux pour leur permettre de pérenniser leur engagement dans la campagne de vaccination, mais aussi plus largement dans toute autre action qui pourra permettre de lutter au plus près du terrain contre la Covid-19 et contre la crise économique et sociale qui pourrait s'aggraver.

Retrouvez les événements du Salon de l'AMIF 2021 en replay sur la plateforme AMIF Live : <https://www.amif.live/>

Contact presse : Émilie Pouch – epouch@amif.asso.fr – 07 88 32 45 14